

LA VÉRITÉ SUR L'ATTAQUE DU MOUCHARD DE RIVAROL CONTRE LES BRIGANDES :

À l'arrière-plan : un pseudo-gourou qui en sait beaucoup trop et qui est utilisé comme épouvantail par le système en place pour briser la notoriété des Brigandes afin qu'elle ne s'étende pas vers un large public.

Où l'on découvre une opération de déstabilisation envers un groupe contestataire que le gouvernement veut empêcher d'accéder à la notoriété.

Les protagonistes ligués contre les Brigandes réunissent des factions d'extrême-gauche manipulées par le ministère de l'intérieur autant que des catholiques traditionalistes, une organisation crypto-sioniste et un représentant de la sphère musicale sataniste. Au final, c'est Rivarol qui a été choisi par les commanditaires afin de couper les Brigandes d'une partie de leur auditoire. Pour prix de sa collaboration, le directeur de Rivarol se verra récompensé d'un bon point de la part de la Compagnie de Jésus et d'un laisser-passer gouvernemental pour continuer à paraître librement, sachant qu'aucune parution disponible en kiosque ne peut y demeurer sans un privilège d'état.

Il faut se poser les bonnes questions : pourquoi une attaque contre les Brigandes avant leur concert en hommage à Jeanne d'Arc le 8 Mai à Paris ? Et pourquoi Rivarol est-il choisi pour allumer le feu ?

En mai 2015, le groupe musical fait paraître la vidéo « Le Rat Jèze » qui fait scandale dans les milieux catholiques, généralement désinformés sur la politique des jésuites.

L'idée de cette chanson provient d'un dossier réalisé par Antoine (secrétaire des Brigandes) sur l'histoire et le programme de la Compagnie de Jésus. Ce dossier fut largement diffusé et entraîna un front de défense pro-jésuite, car les catholiques en général se sentaient visés ainsi que leur Église. Mais le but n'était pas de blesser les catholiques sincères. Nous voulions tester leur réactivité et éveiller les esprits sur une manipulation jésuite fatale aux forces antimondialistes, et le résultat fut probant : tout le monde fait semblant d'ignorer, ou ignore totalement le double jeu des jésuites qui jouent sur tous les tableaux, divisant pour régner. Cette leçon n'est toujours pas intégrée dans les milieux nationalistes et elle est même niée.

Un an plus tard, la riposte est venue contre les Brigandes par Rivarol, qui, dénonçant les Brigandes comme une secte, a pris la vidéo « Le Rat Jèze » comme prétexte.

Le directeur, Jérôme Bourbon, ne cachait pas son ressentiment envers les Brigandes qu'il refusa de saluer au salon de Synthèse Nationale, sans doute à cause de cette chanson satirique sur les jésuites, mais aussi en raison de ses préjugés autant que de sa position de grand inquisiteur. Nous verrons qu'il est l'homme des Jèzes et que son journal sert de soupape dans une extrême-droite comprimée. Un journal qui paraît librement en kiosque est un journal sous surveillance quel que soit son bord.

À l'arrière-plan de la constitution du dossier accusateur de Rivarol, on découvre qu'une femme issue du mouvement Nouvelle-Acropole a contacté Jérôme Bourbon en lui soumettant une lettre de dénonciation contre Joël LaBruyère, qu'elle lui demande de faire paraître dans son journal. D'emblée, Jérôme Bourbon se déclare très intéressé, et nous verrons pourquoi. Dans cette lettre se mêlent la passion affective déçue et des calomnies invérifiables que M. Bourbon ne peut pas faire paraître comme telles dans une parution sérieuse. Il demande alors à Annick Lovinfosse d'étayer son attaque en trouvant des témoins à charge.

On voit que, dès le début, M. Bourbon tient beaucoup à son affaire, comme s'il avait un compte personnel à régler avec les Brigandes. L'accusatrice mandatée par Bourbon ira alors fouiller en direction de personnes dont certaines ont refusé son offre de participer à une cabale. Deux ont désiré sortir de l'anonymat et se porter accusateurs.

On parvient à réunir quelques personnes qui, pour des raisons différentes que nous examinerons plus haut – idéologiques, sentimentales et financières – en veulent à Joël LaBruyère (procès en cours au sein d'une SCI pour récupération des parts sociales pillées par un gérant qui est du côté des témoins à charge contre Joël LaBruyère, lui-même dépossédé de ses actions).

Le montage du dossier commence vers Noël 2015 et, depuis ce temps, Jérôme Bourbon peaufine son œuvre, fouillant dans la poubelle de l'internet sans vérification des sources. Les vidéos qu'on prête à LaBruyère ne sont pas de lui, ni des écrits, ni même la photo qui paraîtra sur internet, tout est rafistolé dans un amalgame que des esprits plus perspicaces mettront en doute dès la parution du dossier. L'insistance sur les mots clés « secte » et « gourou » semblera suspecte quand on sait que ce sont les termes utilisés par le ministère de l'intérieur quand il veut discréditer un groupe.

(La seule secte interdite en France est un groupe d'extrême-droite, alors que tous les mouvements dits sectaires continuent à avoir pignon sur rue).

Bourbon ne vérifie pas l'appartenance des témoins et l'origine de leurs mobiles accusateurs. Il fabrique un dossier bidonné que plusieurs factions ont intérêt à voir paraître, non pour nuire directement à Joël LaBruyère qui n'a pas d'importance médiatique, mais pour stopper l'ascension des Brigandes que les grands médias ont dans le collimateur. Le ministère de l'Intérieur qui contrôle l'antifa a diligenté une campagne pour faire cesser ce groupe d'émettre des vidéos. On fait paraître des articles sur internet contre les Brigandes, à la fois du bord gauchiste autant que catholique. C'est une véritable campagne de démolition.

Jérôme Bourbon ramasse tout ce qu'il peut, ne sachant rien de Joël LaBruyère hormis les « biscuits » des services de l'intérieur et il restitue les charges comme étant la vérité. S'il avait fait un travail honnête, il n'aurait pas pu éviter de découvrir que celui qu'on accuse d'être un gourou est en réalité l'auteur d'un ouvrage sur les sectes (*L'État inquisiteur*) et que les accointances qu'on lui prête avec certains mouvements proviennent de ses investigations sociologiques sur la mouvance des minorités philosophiques et thérapeutiques de France. Cet ouvrage est le produit d'une étude réalisée de 1996 à 1999 à travers les mouvements fichés dans le rapport parlementaire sur les sectes de 1995. C'est Louis Pauwels qui, ayant contacté Joël LaBruyère pour

une chronique dans le Figaro intitulée « L'esprit d'inquisition », a donné l'impulsion de former un centre d'étude sur les minorités spirituelles.

À ce moment, Pauwels considère que la chasse aux sorcières qui fait fureur en France provient d'un « programme de normalisation mentale venu d'Amérique ».

À la suite de son article dans le Figaro, vers l'automne 1996, Louis Pauwels est attaqué par un lobby antisecte qui a décidé d'éradiquer les mouvements qui ne sont pas catholiques, islamiques et judaïques. Le Grand-Orient de France et certains ordres catholiques conjoints se sont alliés dans cette campagne visant toutes les communautés qui ne sont pas directement favorables au régime en place. Cela atteindra des groupuscules d'extrême-droite, visés en premier lieu au prétexte de regroupement politiquement incorrect. Pauwels meurt peu de temps après.

Pour réaliser son étude sur les sectes, Joël LaBruyère a visité des dizaines de mouvements et de communautés fichés parmi les deux-cent groupes qui figurent sur la liste noire du rapport parlementaire de 1995. Des chercheurs ont montré les circonstances étranges de la parution de ce rapport diffusé simultanément avec le drame de l'Ordre du Temple Solaire, comme si l'événement permettait de donner de l'ampleur à un document voté en urgence une nuit à l'Assemblée par sept députés n'ayant interrogés aucun des mouvements mis en accusation.

Joël LaBruyère est alors alerté, et, contacté par les Renseignements Généraux chargés d'enquêter dans la mouvance sectaire, il apprend qu'il n'y a eu aucune étude sérieuse sur ces mouvements. Il s'agit d'un enfumage politique du gouvernement en place qui veut détourner l'attention de ses problèmes de corruption.

Un officier des RG chargé de la surveillance des groupes islamistes lui révèle n'être jamais allé voir directement sur le terrain. Le ministère de l'intérieur ne s'est jamais trop préoccupé des sectes marginales qui sont un non-problème social. Mais voilà que soudainement il s'agit d'un fléau qui menace la France entière.

Joël LaBruyère décide quant à lui d'aller enquêter au sein de ces groupes car la mort suspecte des victimes de l'Ordre du Temple Solaire (OTS) fait apparaître la responsabilité du ministère de Charles Pasqua ainsi que la présence de policiers parmi les victimes et une mise en scène de suicide collectif hollywoodienne. C'est une scène de crime qui se présente comme un cercle d'une vingtaine de victimes carbonisées au napalm (origine militaire) et ayant reçu une balle dans la tête, hommes, femmes et enfants. Des mères auraient tué leurs enfants avant de se suicider au lance-flammes ! Plus étrangement, Joël LaBruyère découvre que l'expert psychiatre Jean-Marie Abgrall qui était chargé d'étudier l'OTS possède une résidence secondaire à proximité du lieu du massacre, dans le Vercors et, fait extrêmement troublant, qu'il était dans cette maison la nuit du drame ! C'est pourquoi, il est le premier sur les lieux pour accueillir les médias et alerter la France entière sur « l'inévitabilité des suicides collectifs dans les groupes spirituels », allumant dans les médias une chasse aux sorcières contre tout ce qui n'est pas conforme. Accusé de diffamation contre le Dr Abgrall devant la 9ème Chambre, Joël LaBruyère exposera les dessous politiques et financiers du « suicide collectif » devant des juges abasourdis et des journalistes qui

finiront par écrire ultérieurement – quoique timidement - que le suicide collectif de l'OTS n'en est probablement pas un...

Des sociologues des religions ont montré que les groupes mystiques n'ont jamais été suicidaires dans l'histoire et que les exemples contemporains ressemblent plus à des massacres organisés. Le cas d'école est le mouvement évangélique qui, à Waco en Amérique en 1993, fut attaqué par les forces d'intervention qui brûlèrent une grange où s'étaient réfugié 90 personnes, femmes et enfants. On parla de suicide collectif !

Le problème qui survint pendant la chasse aux sectes de 1996, c'est que des groupes catholiques de marge, comme le mouvement charismatique, risquaient d'être inquiétés eux aussi comme des sectes fermées. Le Vatican envoya un expert en France pour temporiser et dénoncer une chasse aux groupes spirituels sans nuances.

Il s'agit d'un sociologue, professeur dans un Institut jésuite de Rome : Massimo Introvigne qui tenta d'éteindre un incendie qui avait déjà touché des communautés catholiques. Introvigne venait de fonder à Turin un centre d'étude sur ce qu'il appelait « les nouveaux mouvements religieux » (CESNUR). Sa stratégie consistait à se porter défenseur de la liberté de culte pour tous les groupes religieux. Parallèlement aux investigations de Joël LaBruyère, qui devint alors un concurrent direct, Introvigne tenta de créer un lobby des groupes religieux marginaux. Il fit paraître un livre au titre provocateur : *Pour en finir avec les sectes*, ouvrage qui ressemble plus à un catalogue qu'à une étude sociologique, et qui fut financé par l'argent récolté dans les groupes dits sectaires. Parmi ces financiers, le mouvement Nouvelle-Acropole était en première ligne, mouvement qu'on retrouve derrière l'attaque de Rivarol.

De son côté, Joël LaBruyère forma en 1996 une association de défense des minorités non-conformes et des thérapies alternatives : *L'Omnium des Libertés*.

C'est à cause de cette action que ses ennemis font un amalgame avec certains mouvements sectaires, comme les raéliens et la Scientologie, mais avec lesquels il n'a aucun lien. Il suffit d'avoir écrit un article sur la Scientologie pour être un scientologue ! Interviewer Raël, c'est être raélien ! Voilà l'esprit français sous le régime jacobin. Et les catholiques sont souvent plus virulents que les bolchéviques au pouvoir pour dénoncer sottement le « péril des sectes ». D'où le dossier ridicule de Rivarol qui révèle aux gogos traditionalistes que les Brigandes interprètent des chansons nationalistes sectaires. De la musique de secte, entendez-vous !

Le lobby antisecte, union contre-nature de la Maçonnerie et de l'Église, n'entendait pas qu'on fasse paraître des vérités qui remettraient en cause leur stratégie qui consistait à créer une vague de panique en France sur la base du faux suicide collectif de l'OTS. Joël LaBruyère fut ciblé comme un électron libre dangereux. On l'accusa d'être une « éminence grise des sectes » - quelqu'un comprend t-il ce que cela signifie ? - et il s'est vu affublé dans les médias d'appartenances improbables comme scientologue, témoin de Jéhovah, raélien, adepte du mouvement Krishna, ce qui ferait de lui l'homme le plus ensectarisé de France. Quand on connaît les doctrines radicalement opposées de ces mouvements dans le fond comme dans la forme, on réalise qu'on ne peut être l'un ou l'autre, et encore moins plusieurs en même temps ! Pour sa défense, lorsqu'il fut cité dans France-Soir comme éminence grise de la

Scientologie, Joël LaBruyère attaqua en diffamation Alain Vivien, le responsable de l'Observatoire des sectes auprès du premier ministre Lionel Jospin.

La plainte fut reçue, la caution versée, mais un silence radio suivit. L'avocat de Joël LaBruyère lui exprimera ses regrets : « Vous comprenez, le parquet... vous attaquez un conseiller du premier ministre... Il ne faut pas insister. »

En 2014, Joël LaBruyère obtiendra par l'intervention d'un avocat spécialisé dans les diffamations sur internet, que Google retire les liens avec son nom et les mouvements sectaires dont la Scientologie. Mais l'internet – création du pentagone ! – est là pour vous condamner éternellement si vous êtes un dangereux non conformiste.

Curieusement, Rivarol va réanimer des choses éteintes en se basant sur des témoignages dont nous allons examiner la source et les mobiles.

Joël LaBruyère a obtenu des attestations qu'il n'a jamais appartenu à ces mouvements, et encore moins à la Scientologie. Il aurait été facile à Alain Vivien de prouver ses allégations s'il y avait la moindre trace d'une appartenance de Joël LaBruyère à la scientologie. Mais agiter cet épouvantail permettait de neutraliser un chercheur pouvant étaler sur la place publique la vérité sur le massacre de l'OTS, opération militaire diligentée par le Ministère de Charles Pasqua (voir la lettre des responsables des responsables de l'OTS à Charles Pasqua : « Charlie, toi qui sait ce qui nous arrive... »). On suppose que les chefs de l'OTS se sont réfugiés quelque part en Australie, en recevant des moyens pour survivre. Secret d'état.

Quant à la Scientologie, des chercheurs prétendent que la Scientologie servirait d'organe de pénétration de la CIA dans le monde, jusqu'en Chine où les cadres du Parti Communiste sont formés par des scientologues.

Notre Tintin chez les sectes ira enquêter en Amérique où un rabbin de New York lui a déclaré : « Talmud is good, but scientology is very good ! » Par cet exemple, nous montrerons ci-après que le mouvement d'où est sortie l'accusatrice des Brigandes est lui aussi contrôlé par des services secrets, mais cette fois d'Israël.

Revenons à Rivarol qui déclare la guerre aux Brigandes en avril 2016 après plusieurs mois d'une collecte de ragots et de témoignages unilatéralement hostiles et dont la source émettrice provient du mouvement Nouvelle-Acropole.

Comment la défense des jésuites, mis à mal dans une chansonnette satirique, a-t-elle trouvé un agent dans ce mouvement internationaliste pour mettre en accusation Joël LaBruyère ? Nous allons nous intéresser à la pénétration de Nouvelle-Acropole en France il y a quarante ans. Le chargé de mission en France, venu d'Argentine, est un ex-responsable des jeunesses sionistes (DROR) de Buenos Aires. Il s'agit de Fernand Schwarz qui se présente comme un anthropologue et qui arriva à Lyon en 1973 où il fut accueilli par un prêtre catholique (cherchez les Jèzes !) qui lui fournit un local et du matériel pour démarrer sa propagande en France. Un prêtre, pas un sioniste français !

Le succès fut rapide et l'organisation s'installa à Paris puis dans les principales villes de France. Succès qui ne s'explique que par les soutiens en provenance autant du Rabbinat que de l'Église et l'aide de personnalités comme le sociologue juif Edgar

Morin qui s'est fendu d'éloges au sujet d'un mouvement « philosophique » totalement inconnu.

En tant que chercheur sur la mouvance dite sectaire, Joël LaBruyère est invité en 1997 à rencontrer les responsables de Nouvelle-Acropole qui, pour témoigner de leur bonne foi, lui remettent une abondante documentation et lui ouvrent les portes de leurs centres où il obtient des renseignements sur l'organisation interne, inconnue du public et même des membres ordinaires.

La parution de son livre *L'État Inquisiteur* lui ouvrit alors diplomatiquement la porte de nombre de mouvements cités dans le rapport parlementaire sur les sectes. Dans ces mouvements, il devint un témoin incontournable puisqu'il risquait de diffuser des informations qu'on préférerait retenir. Il faut donc l'orienter à écrire des choses favorables en lui faisant bon visage et en lui ouvrant même des dossiers réservés, dans la mesure de ce qui est possible.

Ainsi, Joël LaBruyère est devenu une personne qui en sait beaucoup, et sans doute beaucoup trop, sur l'organisation et les buts des mouvements qui se présentent avec un faux nez philosophique ou spirituel. Par exemple, la surveillance de Nouvelle-Acropole ne relève pas de la responsabilité des Renseignements Généraux mais de la DGSE, sans doute à cause de son centre administratif situé à Tel-Aviv et de la circulation d'inspecteurs (Mossad ?) des centres de Nouvelle-Acropole en France. Comment un mouvement argentin qui se prétend la résurgence de la Société Théosophique et se réclame de sa fondatrice Helena Petrovna Blavatsky, s'est-il retrouvé entre les mains de militants sionistes avec un siège central en Israël ?

Le plus surprenant est la connexion de Nouvelle-Acropole avec la Compagnie de Jésus, sachant que l'envoyé chargé d'implanter l'organisation en France a reçu les moyens pour son action d'un prêtre catholique de Lyon, centre d'influence de la Compagnie de Jésus.

Ajoutons que le président international adjoint de l'organisation, Georgios Alvarado Planas, auteur de la *Proposition pour un monde meilleur*, est sorti d'un Institut jésuite de management et que d'autres cadres ont été formés par la Compagnie de Jésus en Amérique du sud. L'alliance entre des pro-jésuites et des sionistes, comme la directrice internationale Delia Steinberg ou le potentiel successeur de Schwarz, Thierry Adda, ne laisse pas de surprendre.

En examinant la doctrine de Nouvelle-Acropole, on s'aperçoit qu'elle est l'antithèse de la Théosophie de Blavatsky, déclarée ennemie n°1 des jésuites à la fin du XIXème siècle. Mais la question qui nous intéresse ici est : quel rapport y a-t-il entre le jésuitisme et le judaïsme politique ? On y voit une connivence, ressemblant à une histoire d'amour, depuis qu'Ignace de Loyola a fait introduire des juifs convertis dans l'Église, non comme de simples fidèles, mais comme des prêtres et des évêques – ce qui fera scandale en Italie et qu'on tentera ensuite d'étouffer.

Le secrétaire particulier d'Ignace était le juif converti Jacques Lainez qui lui succédera à la tête de la Compagnie de Jésus, orientant sa politique vers l'internationalisme.

Posons-nous à présent les questions qui pourraient indiquer la source des attaques contre les Brigandes dans Rivarol. Mais avant cela, nous sommes en droit de nous

demander si le mouvement Nouvelle-Acropole, dénoncé par la Société Théosophique officielle comme un usurpateur de l'œuvre de Blavatsky, n'aurait voulu récupérer ses enseignements pour les détourner avec une finalité sans rapport avec la doctrine originelle. Tout semble l'indiquer. D'autre part, quel intérêt auraient les sionistes dans cette récupération ? L'étude des écrits de Blavatsky montre plutôt sa farouche opposition au judaïsme rabbinique. Sachant que Blavatsky est dénoncée par la gauche comme la mère du racialisme et l'une des sources occultes du national-socialisme (à cause de ses commentaires sur les âges du monde et l'évolution des races), on peut comprendre qu'une alliance entre l'Église des jésuites et le Judaïsme politique ait intérêt à éteindre des enseignements oubliés mais susceptibles d'être réanimés.

Nouvelle-Acropole se présente comme une organisation mondialiste.

Sous-couvert d'école de « philosophie à la manière classique » qui n'est que la vitrine permettant d'attirer un public en recherche de repères traditionnels, elle prône une doctrine internationaliste, syncrétiste, immigrationniste, comme le prouve la déclaration d'intention de son directeur en France, Fernand Schwarz, disant que « l'organisation est calquée sur le modèle romain qui entendait une terre sans frontières où tout homme a sa place, qui pourrait se comprendre comme un État mondial dont le citoyen n'aurait pas de nationalité distincte. »¹.

Pour aider à sa propagande, l'organisation s'entoure d'un décorum paganiste et de symboles dont certains sont identifiés comme fascistes (salut romain, aigle, francisque), ce qui est incompréhensible pour une organisation dirigée par des israélites. Ce symbolisme et la philosophie grecque constituent une sorte de filet pour pêcher en milieu traditionnel et, sans doute également, pour identifier les ennemis de la cause mondialiste et du sionisme. Le bouddhisme tibétain y est à l'honneur autant que Teilhard de Chardin et toutes sortes de références culturelles, religieuses et philosophiques, faisant de Nouvelle Acropole l'organisation la plus syncrétiste existante.

À l'aide d'un cursus qui va de l'étude de la philosophie jusqu'à l'ésotérisme théosophique et d'où toute référence au christianisme est évacuée, le candidat est progressivement amené dans le cercle intérieur des « Forces Vives ». Il doit passer des épreuves spéciales, certaines du niveau de boy-scout mais aussi de plus périlleuses.

Cela nous ramène à Annick Lovinfosse, l'agent spécial de Nouvelle-Acropole envoyée auprès de Jérôme Bourbon. Ayant échoué une première fois à entrer dans le cercle interne des Forces Vives acropolitaines, elle s'est présentée à nouveau et fut vraisemblablement chargée de passer une épreuve spéciale pour son admission. Compte tenu de son passé de gauchiste - ayant été formée au sein d'un groupuscule radical en relation avec les Jeunesses Communistes Révolutionnaires où une épreuve consistait à coucher avec des ouvriers à l'âge de 16 ans - elle est fortement motivée à attaquer les Brigandes au plan idéologique, mais également au plan affectif comme nous allons le montrer.

¹ *Les Dossiers spéciaux – Dangers du racisme*, Nouvelle Acropole, 1998, pp. 31-37

Cette retraitée de l'administration souffre de dépressions nerveuses depuis les années 90. Suicidaire, son état est aggravé par une fibromyalgie qui la contraint à ingérer des médicaments lourds (antidépresseurs et antidouleurs) en permanence.

Dans quel contexte des relations se sont-elles établies entre les témoins qui s'expriment dans Rivarol ? Les accusateurs de Joël LaBruyère dans le dossier de Rivarol se sont croisés pour la première fois à l'occasion d'une conférence sur l'Apocalypse de Saint-Jean donnée par Joël LaBruyère dans un centre de l'ordre des franciscains à Bruxelles. À cette occasion, Annick Lovinfosse tomba amoureuse du chanteur belge Jean-Luc de Meyer et, rapidement éconduite par ce dernier, elle fera une tentative de suicide. Ces personnes, ainsi qu'un financier belge, auront l'idée de monter un centre culturel en France - la B.A.S.E. - où le chanteur de Front 242, Jean-Luc de Meyer, voulait installer son studio d'enregistrement. Une propriété sera acquise en 2005 sous la forme d'une SCI qui deviendra assez vite une pomme de discorde à cause, entre autre, des différences idéologiques entre les actionnaires.

Certains sont de tendance nouvel-âge et d'autres sont des gauchistes et des anarchistes, ce qui ne correspond pas avec les idées de Joël LaBruyère élevé par un père proche de l'Action Française. A partir de 2006, Annick Lovinfosse et Joël LaBruyère entretiennent une relation affective ponctuée de drames et de ruptures, de dépression et d'un chantage au suicide permanent car elle veut le pousser à divorcer.

Les années passant, après bien des péripéties dramatiques et des allers-retours d'Annick Lovinfosse revenant solliciter Joël LaBruyère pour mettre en musique ses poèmes, ce dernier finira par l'écarter définitivement, apprenant qu'à chaque occasion où elle se mettait à l'écart, elle prenait un nouvel amant (à peu près une dizaine en quelques années).

Nous n'insisterons pas sur l'état psychique d'une personne très perturbée, malade, obsédée par un désir de vengeance qu'elle avait déjà mis en acte en dénonçant Joël LaBruyère comme étant « le chef d'un groupe néo-nazi ».

Citons un extrait de sa lettre de rétractation devant l'administration et la police :
« L'état pathologique où je me trouvais alors (dépression et violent ressentiment affectif lié au rejet amoureux d'un musicien du groupe) m'ont amenée à un véritable désir de vengeance envers tous les auteurs ou spectateurs de mon drame personnel, j'ai alors mêlé la C.A.F. à mon délire de persécution et dénoncé des choses dont je ne sais en réalité rien, ou déformé ces choses par mon désir de nuire à ces personnes... »
(Copie de l'original en annexe).

Fin 2015, alors que Joël LaBruyère n'a plus de ses nouvelles depuis plusieurs années, elle renoue avec Jean-Luc de Meyer et ils décident ensemble d'attaquer les Brigandes à travers les liens d'amitié des responsables du groupe avec Joël LaBruyère qui les a conseillé musicalement et encouragé à monter au créneau.

Le déclenchement de l'attaque prend prétexte de la vidéo des Brigandes « Seigneur, je ne veux pas devenir Charlie », qu'Annick Lovinfosse découvre sur Internet et qui la met dans un état de fureur. Elle contacte alors Rivarol qui venait de faire paraître une interview des Brigandes au mois de novembre 2015, sous un angle neutre.

À un ex-membre de Nouvelle-Acropole qui lui conseille de prendre connaissance des vidéos des Brigandes, elle répond : « Je vais m'occuper de ces voleuses comme elles le méritent ! »

Découvrant le succès d'un groupe musical auprès d'une mouvance idéologique qu'elle déteste, et mue par le ressentiment et la jalousie, elle aurait proposé à ses dirigeants, hostiles à Joël LaBruyère à cause de ses écrits critiques sur la Théosophie, de lancer quelque chose contre lui. En tout cas, ils ne font rien pour la dissuader.

Pour preuve, quand Joël LaBruyère a appris que quelque chose se préparait dans son dos, il contacta la responsable locale de Nouvelle-Acropole de Rouen - homosexuelle, et choquée par la chanson « Seigneur, je ne veux pas devenir Charlie » - pour lui demander de faire cesser l'attaque en cours. Il fut éconduit avec mépris.

L'article de Rivarol est paru en avril 2016, sous une forme calomnieuse disproportionnée en rapport à l'impact de la brochure sur les jésuites diffusée par le secrétariat des Brigandes.

Il s'agit donc d'une action en réparation de la vidéo anti-jésuite des Brigandes « Le Rat Jèze », et qui illustre un principe jésuite qui est de toujours obtenir réparation des nuisances envers la Compagnie.

Pour corser son témoignage, Annick Lovinfosse renoua pour l'occasion avec son ex-amant Jean-Luc de Meyer, le chanteur de Front 242, groupe électronique pionnier du genre, qui reçut les encouragements du célèbre sataniste américain Marilyn Manson. Ce groupe fonctionne toujours et l'on peut voir Jean-Luc de Meyer sur les scènes internationales éructant des cris et des grognements de film d'horreur.

Il reproche à Joël LaBruyère de l'avoir « envoyé se faire foutre » lors des divisions apparues dans la SCI où il voulait construire son studio.

Depuis, il agit judiciairement avec d'autres associés de la SCI, tous de convictions gauchistes ou anarchistes, telle une retraitée, Monique Jaulin, adepte du new-age qui possédait des parts sociales dans cette société et qu'on a relancé pour témoigner dans Rivarol. Les ingrédients de l'attaque sont donc l'idéologie et l'argent, avec la passion affective comme carburant, pour ne pas employer un mot plus descriptif.

Après la première attaque d'Annick Lovinfosse en 2011 et sa rétractation devant la police, elle revient à présent à la charge, s'entourant du soutien d'acolytes qui sont venus baver devant Jérôme Bourbon les immondices constituant le dossier qu'il a fait paraître dans Rivarol du 28 avril 2016. Ajoutons que des collaborateurs proches du directeur de ce journal ont tenté de le dissuader, considérant inopportun de discréditer un groupe servant la cause nationale au motif que des membres de ce groupe connaîtraient un personnage inconnu aux idées spéciales !

Ces personnes impliquées dans la défense nationaliste se sont étonnées de l'obstination de Bourbon à poursuivre son attaque comme s'il s'agissait d'une mission sacrée d'inquisition. Et nous verrons que c'en était une !

Un écrivain et chroniqueur nationaliste connu dans le milieu, dont nous ne citerons pas le nom, nous a écrit : « Bourbon s'est complètement fait avoir par les bolchos ! »

Nous sommes bel et bien devant un scénario de complot dont il faut comprendre l'arrière-plan et les commanditaires. Quel intérêt le directeur de Rivarol avait-il pour

diffamer un illustre inconnu comme Joël LaBruyère ? Il voulait atteindre les Brigandes qui se sont réveillées un beau matin dans une secte quasi-sataniste dirigée par un autocrate délirant ! La question classique est : à qui profite le crime ?

N'y allons pas par plusieurs chemins. Des sympathisants ou agents de la Compagnie de Jésus, comme l'est Jérôme Bourbon en tant que représentant d'un catholicisme inquisiteur qui n'hésite pas à excommunier nombre de nationalistes pour le crime de « paganisme », ont voulu frapper les Brigandes afin qu'elles perdent leur crédit au sein des milieux catholiques de France. Le dossier de Rivarol est donc une commande. Bourbon est mandaté pour cette opération de lynchage médiatique, on ne sait en échange de quelle rémunération et protection, au vu de son obstination de ne pas reculer ni dénoncer les sources suspectes auxquelles il a puisé.

Rappelons que son dossier est basé sur deux sources :

- L'hebdomadaire « Le Point » : c'est-à-dire la presse ennemie !

- Les témoins à charge : parmi eux, des gauchistes, occultistes, sionistes, adeptes de pratiques nouvel-âge...

La cérémonie d'hommage à Sainte Jeanne d'Arc étant proche, il fallait empêcher les Brigandes de se produire en concert le 8 mai 2016 sur l'invitation de Civitas.

On ne voulait pas que le public, majoritairement catholique, continue à soutenir un groupe musical qui a proféré des critiques satiriques sur la Compagnie de Jésus et qui, de plus, a épinglé le Pape jésuite comme l'agent providentiel de leur propagande internationaliste et immigrationniste.

La riposte contre les Brigandes ne pouvait venir que d'un organe de presse des milieux traditionnalistes, car les attaques des gauchistes à leur encontre ne risquaient pas de les décrédibiliser auprès de leur public.

On sait que les jésuites avancent toujours avec un pied de chaque bord : révolutionnaires et marxistes ici, et réactionnaires là. Ils ont fait oublier les avertissements de Rosenberg ou d'Evola (pour citer les plus célèbres de leurs détracteurs d'avant-guerre) sur leur politique de double jeu qui a fait échouer les révolutions nationales en Europe. Voir notre brochure sur les jésuites (<https://lecomitedesalutpublic.com/brochures/>).

Si on examine avec perspicacité la chaîne entière de l'opération de dénigrement des Brigandes, on ne peut qu'admettre la présence d'un complot organisé de main de maître. Cette opération révèle la présence de factions œuvrant de concert pour la cause mondialiste et qui veulent briser la fragile unité des forces nationales. Dans ce contexte, les Brigandes représentent un groupe populaire qui pourrait émerger dans la sphère publique en touchant un public plus étendu que les milieux nationalistes. C'est ce qu'on veut empêcher.

Nous sommes donc fondés d'affirmer que Rivarol a reçu une commande qui a été exécutée par des relais ayant tous un intérêt de nuire aux Brigandes, en les coupant de la base traditionnaliste et nationaliste qui fait leur notoriété.

Le parallèle de l'attaque de Rivarol et d'un site pro-jésuite avec la virulente propagande gauchiste du site antifa « La Horde » (contrôlée par le Ministère de

l'Intérieur) contre les Brigandes doit nous convaincre qu'il s'agit d'une opération conjointe.

La fonction de La Horde est d'exciter les milieux nationalistes à réagir afin de reprendre ces réactions dans les grands médias. Rivarol a agi de la même manière, sous l'instigation de milieux catholiques enjésuités.

Une responsable de Nouvelle-Acropole a répondu aux Brigandes que jamais son mouvement ne demanderait à Annick Lovinfosse de se rétracter comme elle l'avait fait par le passé. Il fallait donc que l'action de diffamation soit affirmée, autant que le refus de Jérôme Bourbon de revenir en arrière, comme lui ont conseillé certains de ses proches.

Que reproche-t-on aux Brigandes permettant à la nouvelle inquisition de les identifier comme une secte ?

Les familles qui participent à ce projet musical ont décidé de se regrouper dans une zone géographique offrant des facilités immobilières et un environnement tranquille. En 2015, La-Salvetat-sur-Agout fut choisie comme une municipalité neutre qui ne viendrait pas se mêler de leur travail en dépit d'un groupe local de gauchistes qui tentent de monter la population contre les Brigandes.

Les Brigandes, toutes mères de famille et vivant maritalement, à l'exception de la benjamine du groupe, se sont installées séparément dans des maisons ou des appartements à proximité du centre de travail, abritant les studios pour la musique et la vidéo et les bureaux. Cette propriété appartient à un supporter des Brigandes qui dirige une entreprise. Les époux des Brigandes sont des musiciens participant à d'autres formations, rentier, dessinateur en monuments historiques, ou bien ingénieur. Rivarol aurait pu venir interroger ces personnes avant de dénoncer une secte. Il aurait découvert un habitat groupé recevant deux familles plus un couple et plusieurs habitations indépendantes où logent quatre autres familles. Chacun mène ses activités professionnelles comme il l'entend et les femmes se retrouvent pour les répétitions et les enregistrements.

Certes, ce regroupement n'est pas ordinaire en France, où vivre en communauté est suspect sous le terrible régime jacobin. Pour préciser leur position, Antoine et Maxime, les leaders du collectif avec Marianne, ont rédigé un manifeste faisant la promotion d'une nouvelle forme d'organisation sociale sous forme de *clan*. Ce clan, puisqu'aucune autre définition n'est plus exacte, s'est donné une charte précisant des règles de convivialité sur une base politique identitaire et nationaliste. Pour rejoindre ce clan, qui n'est pas sectaire, il faut toutefois être du bord antimondialiste et antijacobin, chacun étant libre de ses convictions religieuses.

C'est grâce à cette forme d'organisation qui permet de concentrer les énergies dans des projets où l'individu isolé ne pourrait pas réussir, que les Brigandes ont rassemblé les moyens d'agir et de vivre selon une économie communautaire. Cette économie permet l'achat groupé des provisions et des fournitures au prix de gros, avant d'être réparties dans les familles. Cette organisation permet un relatif confort et veut être l'exemple d'une manière de vivre à l'écart du système social et politique pour l'avenir. Voilà ce

que les adversaires des Brigandes appellent une secte, voulant dissuader les personnes qui auraient l'intention de suivre ce modèle.

On peut admettre qu'un clan antirépublicain puisse soulever de l'hostilité de la part du système et des mondialistes, mais on s'étonne que cela puisse choquer des nationalistes et des traditionnalistes qui auraient tout intérêt à se développer eux aussi en collectif autonome à l'écart de la République maçonnique. Mais en France, par un préjugé culturel enraciné, toute organisation communautaire originale est dénoncée comme une secte.

Peu de personnes sont assez motivées pour rompre avec l'hyper-individualisme qui n'est que le moyen d'isoler pour mieux contrôler les gens tout en les faisant rêver à une liberté sans frein. Le clan des Brigandes est donc la cible d'attaques politiques autant depuis la gauche que depuis les rangs traditionnalistes qui ne perçoivent pas encore la terrible tyrannie mondialiste qui entrainera une forme d'esclavage social.

On connaît les vœux du prophète Jacques Attali, prônant un individu nomade et déraciné, sans repères spirituels ni protection morale.

Par son attaque brutale, Rivarol se fait le complice du jacobinisme en s'en prenant à des personnes dont le tort est de rechercher des solutions pratiques afin de mieux résister dans la vie de tous les jours.

Quant au « gourou », ce mot porte en lui-même une charge de propagande républicaine qui vise toute initiative marginale.

Revenons d'ailleurs sur l'accusation de secte : c'est en France qu'ont eu lieu deux massacres historiques de sectes : celle des cathares pour raisons religieuses et celle que les jacobins ont nommés la « secte des ennemis de la République », à savoir les martyrs de Vendée. Autant par dogmatisme religieux que par idéologie politique, on a massacré en France des populations entières qui ne demandaient qu'à vivre tranquillement. Le mot « secte » contient en lui-même une condamnation pour stigmatiser les groupes contestataires s'écartant de l'ordre établi. C'est ce que savent les ennemis des Brigandes, usant de ce mécanisme de rejet envers ce qui serait dénoncé comme une secte. Le mot est déjà une condamnation à mort, compte tenu des précédents historiques. Or, la secte dominante dans la France républicaine a son foyer au Grand-Orient, mais personne n'oserait la dénoncer comme la « secte des sectes ». L'étonnement devant le dossier accusateur de Rivarol a entraîné un mouvement de rejet envers cette parution chez les patriotes et les catholiques. On dit que ce journal a perdu quelque chose le 28 avril 2016 – date historique où l'organe majeur de la presse nationaliste s'est tirée une balle, non pas dans le pied mais dans la tête, en tentant de détruire une force alliée pouvant accéder à une notoriété nationale !

Revenons aux protagonistes et aux orchestrateurs d'un complot visant à détruire l'image des Brigandes auprès de son public et pour briser leur notoriété naissante considérée comme dangereuse par le ministère de l'Intérieur. Nous avons évoqué l'action d'arrière-plan d'un lobby sioniste et mondialiste qui a reçu le soutien de membre du clergé catholique. Il faut donc chercher le « rat jèze » dans toute cette histoire. On le retrouve dans Nouvelle-Acropole et dans le dossier de Rivarol. Ces

recoupements sont irréfutables. Les preuves détaillées d'une entente sioniste et jésuite ont déjà été expliquées dans le cas de Nouvelle-Acropole.

Précisons qu'avant le jésuitisme, l'Église n'a jamais eu le projet de fusionner les peuples et les cultures. Il y a eu des « catholicismes » français, espagnols, italiens et autres, sans qu'on ait cherché au cours des temps à fusionner ces nations au sein d'une internationale chrétienne. On connaît le fantasme de l'unité cosmique du jésuite Teilhard de Chardin avec son « Point Oméga ». Et on connaît aussi la politique de l'inculturation de la Compagnie de Jésus pour infiltrer les nations et les religions afin d'en restituer une synthèse qui, selon les prophéties chrétiennes, serait l'avènement de l'Antéchrist. Notons que c'est à la parution de la vidéo des Brigandes « Antéchrist » que la tempête s'est déchainée...

Le jésuitisme international se doit de collaborer avec son concurrent et partenaire principal, le judaïsme politique.

Depuis Vatican II, les jésuites ne cachent plus leur intention de fusionner les religions au sein d'une nouvelle religion mondiale. Cela sous couvert d'œcuménisme, véritable hérésie en termes de foi chrétienne.

La mise en scène d'un Pape médiatique qui conseille au monde entier d'accueillir des musulmans jusque dans les foyers des chrétiens est d'évidence une manifestation antéchristique. Ceux qui prétendent que ce Pape ne serait plus membre de la Compagnie de Jésus sont des naïfs et des ignorants, car un jésuite ayant prononcé ses quatre vœux après l'âge de 45 ans ne peut revenir en arrière. Dans notre affaire, on constate qu'un journal nationaliste d'obédience catholique s'est lancé à la défense du jésuitisme contre des contestataires qui ont tourné les fils d'Ignace en dérision.

Si monsieur Bourbon avait voulu commettre un article sulfureux à la manière des journalistes de propagande, il aurait pu se tromper en toute bonne foi, mais il est incompréhensible qu'il n'ait pas eu des soupçons et des doutes au sujet des témoins suspects auquel il a donné la parole exclusive. Rempli d'acrimonie envers les Brigandes, il ne leur a offert aucun espace de contradiction, ce qui est la caractéristique des « journalistes de propagande » décrits par Jean-Yves Le Gallou.

En conclusion, nous sommes fondés d'affirmer que Rivarol a trahi la cause nationaliste sous l'effet de pressions, en produisant un dossier entièrement bidonné à la manière de la presse ennemie. Le caractère frondeur des animateurs du Comité de Salut Public (qui héberge les vidéos des Brigandes), les artistes elles-mêmes qui s'expriment comme des anarchistes de droite, un gourou virtuel qu'on ressort d'une polémique entre associés d'une SCI défunte, tout cela compose un cocktail explosif pour des esprits étroits et mesquins qui constituent la mentalité française dominante.

Dans une lettre qu'il a adressée personnellement à Jérôme Bourbon, Joël LaBruyère lui exprime, sans désir de se justifier, l'erreur stratégique du directeur de Rivarol :

« Étant comprimées dans la sphère réactionnaire et ostracisées par le système, les parutions de notre bord ne sont pas susceptibles de traiter des affaires relevant des

règles du showbiz, dont Mitterrand qui devait en connaître un rayon, disait qu'elles étaient impérieuses et incontournables.

Vous vous en prenez à un groupe de femmes qui donnent du plaisir par leurs chansons et qui totalisent un million et demi de vues sur internet en peu de temps, recevant quotidiennement les compliments de leurs fans depuis l'Amérique, mais aussi de la Russie d'où elles sont informées que Vladimir Poutine a apprécié leur chanson « Laissez vivre la Russie », sous-titrée en russe.

Croyez ce que vous voulez, nous sommes dans une perspective de music-hall avant tout. Une vedette de la chanson qui vous met un petit air dans la tête ne pourra jamais paraître vraiment méchante. Une chanson c'est peu de choses... et même le journaliste du Point – éconduit par les Brigandes – et qui ne fait que reprendre un autre article selon le mimétisme de la profession, avoue qu'il se prend à fredonner « Bing bang bong » sous la douche. On chantonne toujours « les feuilles mortes » sans penser au passé stalinien d'Yves Montand, et sans s'occuper des détracteurs idéologiques d'un chanteur qui offre un moment de détente, la pulsion humaine du plaisir étant ce qu'elle est.

Voyez la propagande en France contre un acteur comme Tom Cruise – qu'on dit le plus célèbre du monde – et qui traîne la terrible casserole d'appartenance militante pour la Scientologie. Les gens l'aiment et regardent ses films sans se soucier de la diabolisation qui le vise.

Ce n'est certes pas notre monde, mais les Brigandes ont accédé à une notoriété qui est comme une immunité selon les lois du spectacle et de l'amusement.

Eh bien, cher monsieur, tout ce que vous ferez contre les Brigandes se retournera contre vous, et j'en suis désolé. Le prochain CD des Brigandes qui contiendra des chansons à la gloire de notre France chrétienne aura vite raison de vos critiques qui paraîtront inutiles, quels qu'en soient le vrai ou le faux. »

Au-delà des calomnies qui s'envolent et seront oubliées, il demeure que les Brigandes représentent une tentative unique de toucher le public de France par des chansons pour la défense de la cause nationale.

L'erreur impardonnable de Jérôme Bourbon est de ne pas avoir mesuré l'impact constructif du travail des Brigandes et d'avoir œuvré pour l'anéantir par une étroitesse d'esprit qui frise le fanatisme. D'autres excommuniés par Rivarol dénoncent un syndrome d'inquisition borné et politiquement improductif.

En attendant la suite, et comme on dit dans le music-hall : « Que le spectacle continue ! »

Le secrétariat des Brigandes

Dimanche 1^{er} Mai 2016

www.lecomitedesalutpublic.com

PIÈCE ANNEXE :

Annick LOVINFOSSE

Le 20 Décembre 2011

██████████
76000 ROUEN

à

Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne
Service contrôle et répression des fraudes
61000 ALENCON

Objet : rectificatif apporté à un courrier de Décembre 2010

Madame, Monsieur,

J'ai, il y a un an (décembre 2010) envoyé une lettre nominative au service de contrôle de la C.A.F. d'Alençon pour dénoncer l'abus de biens publics d'un groupe de personnes habitant à la résidence Elfica de Ferrière à Saint Martin des Pézérits (61380) ou dans les environs.

Le temps ayant effacé le brutal aspect passionnel de cette affaire, ma conscience m'oblige à vous préciser que l'état pathologique où je me trouvais alors (dépression et violent ressentiment affectif lié au rejet amoureux d'un musicien du groupe) m'ont amené à un véritable désir de vengeance envers tous les auteurs ou spectateurs de mon drame personnel, j'ai alors mêlé la C.A.F. à mon délire de persécution et dénoncer des choses dont je ne sais en réalité rien, ou déformées par mon désir de nuire à ces personnes qui m'avaient beaucoup blessée.

J'espère donc que mon précédent courrier, calomnieux, ne nuira en aucun cas à des gens qui n'ont probablement rien à se reprocher.

Je reste à votre disposition pour toute question concernant cette affaire. Vous pouvez me joindre au ██████████.

Avec toutes mes excuses auprès des Services Publics, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

